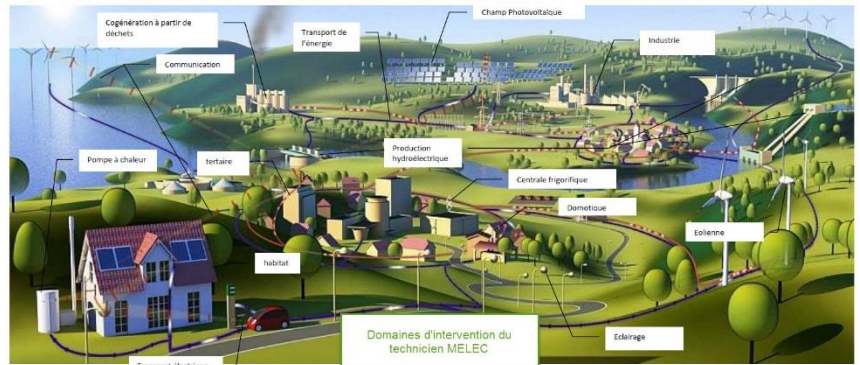




## Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés

**Formation en 3 ans  
après la classe de troisième**

(Seconde, Première  
et Terminale Professionnelle)



### PRESENTATION DE LA FORMATION

Le baccalauréat professionnel MELEC a pour objet de former des techniciens capables d'intervenir sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

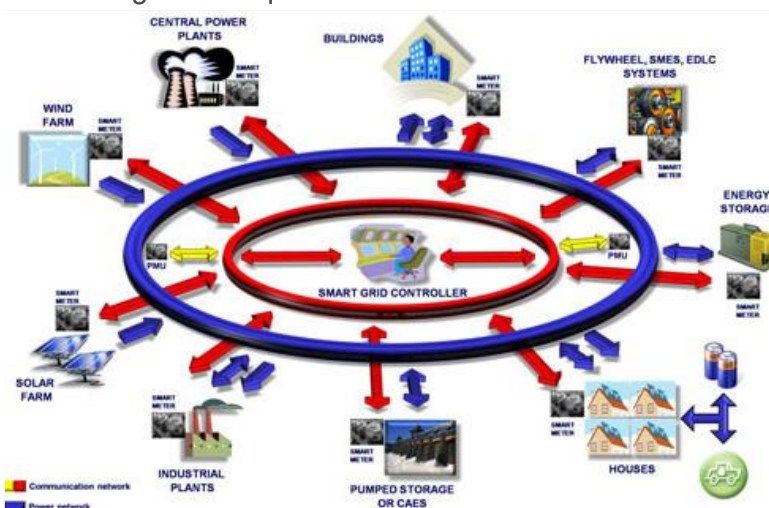
Ce baccalauréat professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la **préparation, la réalisation, la mise en service, la maintenance préventive et curative** (diagnostic, dépannage et réparation).

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, les débouchés métiers du titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés sont multiples dans :

#### ➤ des secteurs d'activités diversifiés

##### ✓ Les réseaux de distribution électrique

- Production, stockage, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique



##### ✓ Les infrastructures

- Aménagements routiers, urbains, des transports, réseaux de communication

✓ L'industrie

- Distribution et gestion de l'énergie liée aux procédés, équipements industriels,
- industries connectées et cyber-sécurisées



✓ Systemes énergétiques autonomes et embarqués

- Installations électriques sur des bateaux, avions, trains ...



✓ Les quartiers

- Zones d'activités, éco-quartiers connectés



✓ Bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels

- Domotique, VDI, automatismes,
- équipements techniques.



➤ **Des différents contextes professionnels**

- ✓ Entreprises artisanales et industrielles (Travaux neufs, de rénovation, chantier)
- ✓ Administrations et collectivités (Réalisation, mise en service, maintenance, livraison, conseil)

En tant que professionnel électricien, il maîtrise les aspects normatifs, relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires. Ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie, de mener une équipe en responsabilité, d'appliquer et de faire appliquer les règles d'hygiène individuelles et collectives, de protection de l'environnement, de prévention des risques électriques.

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

Sur les 3 années de formation, les élèves effectuent 22 semaines de formation professionnelles, **obligatoires**, en entreprises.

## DEBOUCHES - POURSUITE D'ETUDES

Les emplois se situent dans des secteurs d'activités, tels que : la construction de biens d'équipements électriques, services de maintenance dans les entreprises industrielles ou de transport (SNCF, transport urbains), entreprises spécialisées en maintenance électriques (ascenseurs, surveillance, éclairage), entreprises de production d'énergies (UEM, EDF, Poweo, ...).

**Exemples de métiers :** ascensoriste, chef de chantier en installations électriques, électricien(ne) installateur(trice), électromécanicien(ne), installateur(trice) en télécoms, monteur(euse) câbleur(euse), technicien(ne) de maintenance industrielle, ...

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un bon dossier ou une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat, une poursuite d'étude est envisageable en BTS. Une spécialisation est possible en mention complémentaire (MC).

*Technicien(ne) de maintenance des ascenseurs, MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation), BTS Electrotechnique, BTS Maintenance Industrielle*

## OBTENIR SON DIPLOME EN BAC PROFESSIONNEL

### La certification intermédiaire

Les lycéens préparent, dans le cadre de leur bac professionnel, une certification intermédiaire. Cette certification est un BEP (Brevet d' Etudes Professionnelles, dit rénové). Quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire, l'élève poursuit sa formation.

### La certification du bac professionnel

L'évaluation du bac professionnel s'effectue, **principalement**, par des **Contrôles en Cours de Formation (CCF)** et/ou en fin de cursus. Pour réussir l'examen, la moyenne à l'ensemble des épreuves d'enseignements généraux, technologiques et professionnels est exigée. La formation en entreprise est prise en compte dans l'évaluation des épreuves professionnelles.